



DÉVELOPPER LES INITIATIVES SOLIDAIRES

**FICHE D'ADHESION 2015**

en qualité de :  
– Représentant d'une structure de l'Économie solidaire  
– Tête de réseau de l'ESS en Auvergne  
– Personne physique

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

@ (adresse électronique) :

STRUCTURE :

**FAIT ACTE DE CANDIDATURE COMME ADMINISTRATEUR** □

MONTANT DE LA COTISATION VERSEE POUR 2015:

Membre personnes physiques 15 €

Membre personnes morales 30€

Fait à :

Le :

(signature, cachet)





DÉVELOPPER LES INITIATIVES SOLIDAIRES

Nom, prénom :

Structure :

adhère à l'association CREDIS en signant la charte statutaire de CREDIS.

### CHARTRE DE CREDIS

La présente charte fait partie intégrante des statuts de CREDIS.

CREDIS regroupe des personnes qui entendent privilégier la coopération sociale et qui organisent la relation économique autour de finalités éthiques.

Ainsi, les adhérents s'engagent à faire prévaloir dans leur action les principes suivants :

- esprit de coopération, réciprocité, transparence,
- responsabilité individuelle et collective reposant sur la liberté et l'autonomie de chacun ainsi que sur les engagements pris au sein de l'association,
- mise à disposition de tous des moyens offerts par CREDIS (accès au réseau, à l'information, au conseil...).

Les adhérents - potentiel de savoir-faire, d'expérience et de conseil - apportent leur contribution personnelle à la poursuite des objectifs de CREDIS, qui sont :

- la reconnaissance et le développement de l'économie solidaire,
- la mise en place de moyens techniques, financiers et organisationnels pour aider au développement de projets collectifs,
- la prise en compte des principes, des acteurs et des besoins de l'économie solidaire dans les politiques d'aménagement et de développement du territoire.

Date et signature :

